

Dans chaque activité, 2 séances gratuites sont proposées.

Activités	Lieu	Cotisations annuelles
Gymnastique Mardi 16 h 45 – 17 h 45	Gymnase Pierre Hyvernât	100 €
Aquagym Jeudi 11 h - 11 h 45	Piscine Aquadombes	240 €
Qi Gong Mercredi - 18 h 30 - 20 h	Ecole Commerson	300 €
Tai Chi Chuan : 3 Ateliers Lundi - de 18 h à 21 h 40	Gymnase de l'Europe	
Adhésion au Club et au Mouvement Rural	Annuelle et Obligatoire	16 €

En cas d'absence ou de démission dans les activités au cours de l'année, la cotisation annuelle reste acquise à l'association.

REÇU

Je soussigné, président de l'association CLSC reconnaît

avoir reçu de :, *

la somme de :Euros,

au titre de l'inscription aux activités 2019 - 2020

FICHE D'INSCRIPTION ANUELLE

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone :

E-mail :

Date de naissance : (**obligatoire pour la licence**)

Activités	Cotisations annuelles	Coût
Gymnastique		
Aquagym		
Qi Gong - Tai Chi Chuan		
Adhésion au Club et au Mouvement Rural		16 €
	TOTAL	

Après avoir lu le document au dos :

J'accepte la conservation et le traitement de mes données personnelles aux fins précisées ci-dessus.

J'ai pris connaissance de l'importance du certificat médical

Fait à : Le :

Signature

Règlement par chèque à l'ordre du : CLSC Chatillon

Etablissement bancaire :

N° du chèque et date :

TRÈS IMPORTANT A LIRE AVANT DE SIGNER

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES RGPD

En remplissant ce formulaire d'adhésion, vous acceptez que le Club de Loisirs Sportifs Châtillonnais (CLSC) mémorise et utilise les données personnelles qu'il contient dans le but d'assurer la gestion administrative de votre adhésion et de vous garantir les droits qui en découlent (assurance, participation aux activités, droit de vote à l'Assemblée générale, etc.).

Le cas échéant et pour des raisons techniques, cette gestion pourra être déléguée à la Fédération Rhône Alpes des Foyers ruraux ou à la Confédération Nationale des Foyers Ruraux.

Parce que nous considérons que l'accès à l'information fait partie de vos droits essentiels en tant qu'adhérent, vous autorisez le CLSC à communiquer avec vous via les données connectées dans le présent formulaire et à transmettre à la Fédération Rhône Alpes des foyers ruraux, dans le but exclusif de vous tenir dûment informé des actions et activités relative au réseau des Foyers ruraux.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le CLSC s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, hormis ceux précisés ci-dessus, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles (RGPD) et à notre politique de protection des données.

Vous disposez du droit de faire modifier ou supprimer vos données personnelles, sur simple demande adressée au président du CLSC ou à cnfr@mouvement rural.com.

De même, vous pourrez à tout moment vous désabonner facilement de toute liste de diffusion facultative, par un simple clic sur un lien prévu à cet effet au bas de chaque envoi ou sur simple demande adressée au CLSC.

CERTIFICAT MÉDICAL

Un certificat médical est obligatoire pour une première licence et doit être fourni avant la fin du premier trimestre. Il est valable 3 ans

ou alors

Je reconnais, en ne fournissant pas de certificat médical, de n'avoir aucune contre-indication à pratiquer les activités proposées au sein du club.